

à cette source féconde la science théologique que le malheur des temps et la malice des hommes rendent de plus en plus nécessaire. Des instituts religieux sont venus récemment s'établir autour des chaires universitaires de Québec et leur demander une part dans l'enseignement qu'elles dispensent. C'est mon désir que notre Université acquière dans le domaine des sciences sacrées, plus encore que dans le champ des études profanes, une autorité et un prestige qui la fassent l'égale des meilleures institutions catholiques.

En outre, Très Saint Père, mes collègues et moi, nous attendons beaucoup de l'université Laval au point de vue de l'influence sociale qu'une institution de ce genre doit exercer. Ce n'est pas tout, nous le savons, de former des avocats, des médecins, des notaires, des hommes de lettres ; il faut encore et surtout former des citoyens éclairés et courageux, des hommes aux principes sûrs, au caractère bien trempé, qui sachent se montrer catholiques dans la vie publique comme dans la vie privée, qui aient le courage en toute occurrence, dans la presse et à la tribune, de revendiquer les droits violés ou menacés de l'Eglise. C'est là un point capital, surtout à notre époque et dans notre pays comme ailleurs. L'Université, nous en avons la confiance, en pénétrant tout son enseignement de ce souffle religieux qui est l'âme des grandes œuvres catholiques, répondra à notre attente. Elle travaillera à former non seulement des savants, mais encore des chrétiens convaincus et militants.

J'ai, en particulier, demandé que des cours de *droit public de l'Eglise* soient donnés chaque année, du haut de la tribune universitaire, non seulement aux élèves ecclésiastiques, mais encore aux élèves laïques et à la classe instruite de Québec ; et j'espère que, si l'avenir réserve à notre pays les luttes religieuses que nous voyons, hélas ! prendre ailleurs une tournure si grave — luttes dont certains symptômes avant-coureurs se sont déjà produits chez nous, — j'espère et je crois qu'il sortira de l'Université une génération d'hommes armés et aguerris pour ces combats glorieux de la foi.

Daigne Votre Sainteté fortifier encore ces espérances de son auguste parole ! Quelques encouragements et quelques sages conseils, venant du Saint-Siège à l'occasion des noces d'or prochaines de l'université Laval, seraient pour cette institution

non se
passé, i
tion po
raient j
seignen
ses ma
Je pr
tion doi
gréer, e
sion av

Rome

VE
Al

Vener
Libent
magno, i
postquan
te quiden
tibus aut
lætitiæ s
quantum
menti ad
atque ad
commemo
institutun
quas in